

Besançon, le 28 août 2015



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames, Messieurs les professeurs de  
Technologie  
s/c Madame, Monsieur le Chef d'établissement

## LETTRE DE RENTREE

Cher(e)s collègues,

**Rectorat**

Inspection  
pédagogique  
régionale

**M. José CANIVET**

IA-IPR STI

[jose.canivet@ac-besancon.fr](mailto:jose.canivet@ac-besancon.fr)

**M. Jean-Marc TOCHON**

IA-IPR STI

[jean-marc.tochon@ac-besancon.fr](mailto:jean-marc.tochon@ac-besancon.fr)

Dossier suivi par

**Laurence CONRY**

[laurence.conry@ac-besancon.fr](mailto:laurence.conry@ac-besancon.fr)

Téléphone

03 81 65 49 33

Fax

03 81 65 49 26

10, rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente rentrée, nous accueillons avec plaisir les lauréats de concours, entrants dans l'Académie, nouveaux recrutés...

Troisième rentrée de la refondation de l'École de la République, celle de septembre 2015 ouvre une étape déterminante. L'année scolaire 2015 – 2016 va mobiliser tous les acteurs pour les préparer à la mise en œuvre de la réforme du collège (cycles 3 et 4), à la refondation de l'éducation prioritaire et au renforcement de la transmission des valeurs de la République. Le déploiement du numérique tant dans ses usages que dans une culture partagée demeure une priorité nationale et académique.

La formation initiale et continue des enseignants constitue aussi un des enjeux majeurs de la refondation l'École de la République.

### 1- La formation des enseignants sur la réforme du collège (cycles 3 et 4).

Dans le cadre de la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016, un plan de formation de grande ampleur s'articulant sur des actions nationales et académiques sera proposé dès le premier trimestre de l'année scolaire. Il concernera les professeurs de collège, les enseignants des lycées professionnels intervenant auprès des élèves de troisième prépa-pro, les conseillers principaux d'éducation et les personnels d'encadrement. Il sera essentiellement centré sur des formations de proximité pour faciliter les transitions inter degrés et inter cycles, s'approprier le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les futurs programmes et les nouveaux dispositifs (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires).

### 2- La refondation de l'éducation prioritaire.

Après avoir dépassé le stade expérimental, la refondation de l'éducation prioritaire entre pleinement en œuvre à la rentrée 2015. Les réseaux « REP » et « REP + » bénéficieront d'un accompagnement de proximité par les corps d'inspection et de formations spécifiques.

### 3- Le renforcement et la transmission des valeurs de la République.

Dans le cadre de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, toutes les écoles et tous les établissements du second degré seront concernés par les formations sur les valeurs de la République. Organisées en formations de secteurs selon un protocole académique expérimenté en juin 2015, elles s'adresseront à des représentants de chaque école, collège et lycée concernés.

### 4- Les passerelles et les transitions.

La transition entre le collège et le lycée demeure un moment charnière source de difficultés pour certains élèves. Les liaisons qui permettent de bâtir une continuité des parcours sont à poursuivre pour assurer une meilleure réussite des élèves et favoriser le dialogue entre les enseignants de collège et de lycée, de SEGPA et de lycée professionnel.



2/2

#### 5- Développer les usages et la culture du numérique.

Le numérique est un vecteur de développement des apprentissages qui facilite la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève. Des formations d'établissement pourront à la demande être mises en place en accompagnement de projets d'équipes disciplinaires.

#### 6- La formation initiale et continue

Les EPLE constituent avec l'ESPE les deux lieux clés pour la formation initiale des fonctionnaires stagiaires. La DIFOR, pleinement associée à l'ESPE-UFC, contribuera aussi fortement à la formation initiale et continue des enseignants et de tous les titulaires qui sont chargés d'une mission de tutorat.

#### 7- L'orientation et la construction d'un parcours individuel réussi

C'est au collège que débute l'orientation et la construction d'un parcours de formation ; le "Parcours Avenir" (ex PIIODMEP) sera déployé dans tous les collèges dès cette rentrée. Le rôle du professeur de technologie, dans ce domaine, est essentiel. C'est dans ce cadre que la relation Collège-Lycée prend tout son sens, par la mise en relation volontaire d'élèves de collège et d'élèves de seconde générale et technologique, ou professionnelle. Il s'agit ici de donner réalité à des représentations parfois incomplètes des activités proposées au lycée, qui s'inscrivent parfaitement dans la continuité de la Technologie au collège. **Chacun est incité à définir un partenariat par niveau, entre son collège et un lycée, à travers un projet technologique.**

#### 8- Les CEMTEC

Ces Centres de Mutualisation pour la Technologie au Collège, mis en place à la rentrée 2014 seront réactivés cette année. Il appartient aux animateurs de reprendre contact avec leurs collègues et de lancer les premières rencontres sans tarder. Au-delà des thèmes que chaque centre retiendra de façon collégiale, **la différenciation pédagogique, l'évaluation par compétences, la pédagogie par le numérique seront des points à renforcer et qui s'inscrivent pleinement dans les démarches pédagogiques du nouveau collège.** Ils feront l'objet d'une synthèse académique. Les thèmes abordés de manière libre pourront être retenus à la fois dans le volet pédagogique ou didactique, être choisis en vue d'une mutualisation des activités relativement aux matériels communs des établissements, ou encore autour du thème de l'organisation en îlots des laboratoires.

Pour finir, nous vous rappelons que le site TS2I a vocation à diffuser vos productions pédagogiques, et qu'un espace collaboratif peut vous permettre d'échanger en groupes.

L'an dernier, l'académie a particulièrement brillé par sa réussite aux différents concours à vocation technologique (Batissiel, Cybertech Comtois, ONISEP, Film'it...). Ces derniers ont montré combien ils permettaient de faire naître de la motivation et de l'innovation de la part des élèves. Nous vous encourageons à engager encore davantage vos élèves. C'est à la fois une activité concrète, une reconnaissance du travail et des acquis des élèves, l'image de la qualité de votre travail en tant qu'enseignant en Technologie.

Un salon, dénommé SMILE (Salon des Métiers Industriels et de L'Entreprise), et un concours associé, permettant aux élèves de 4<sup>ème</sup> de découvrir les métiers de l'industrie locale sera proposé, au printemps prochain, à la moitié des collèges de l'académie (l'autre moitié sera concernée en 2018). Tous les déplacements de vos élèves seront pris en charge par l'organisation. Nous vous invitons à vous mobiliser fortement pour cette manifestation pour laquelle vous recevrez rapidement des informations complémentaires.

Nous connaissons votre investissement pour la réussite de vos élèves, et nous vous assurons de notre accompagnement dans cette tâche importante, et combien passionnante.

Les IA-IPR STI

José CANIVET - Jean-Marc TOCHON